

# RÈGLEMENT À L'INTÉRIEUR DU CAMPING

Les normes présentées dans ce document doivent être respectées pour toutes les personnes présentes dans le camping ( campeurs, vistesurs, travailleurs...)

**DROIT D'ADMISSION:** L' admission des campeurs est limité selon l'article 9 du décret 200/1999 qui contrôle le droit d'admission dans les établissements publics; interdisant l'utilisation et l'accès aux:

a)Personnes qui manifestent des attitudes violentes, et spécialement ceux qui se comportent de manière agressive ou provoquant des altercations; ceux qui détiennent une arme ou objets susceptibles d'être utilisés comme tel, et ceux portant des vêtements ou symboles incitant à la violence; le racisme et la xénophobie selon les termes régies dans le code pénal.

b)Personnes pouvant provoquer un danger ou gêner les campeurs ou autres personnes du camping, et spécialement ceux qui détiennent toutes sortes de drogues ou substances stupéfiantes, ou montrant les symptômes d'avoir consommé, et ceux montrant des signes d'alcoolisme.

**CIRCULATION.-** La circulation de véhicules à l'intérieur du Camping est interdite de minuit à 7 h. du matin. **La vitesse est limitée à 10 km/h.**

**Il est interdit de circuler avec des motocyclettes dans le Camping.** Les bicyclettes sont interdites de 22 :00 h à 7h. Du matin.

**Après minuit, vous devez laisser la voiture hors du camping.**

**PARKING.-** Les campeurs doivent garer leur voiture sur l'emplacement qui leur a été attribué. Il est interdit d'utiliser d'autres emplacements à cet effet.

**SILENCE NOCTURNE.-** De 0 :00 h à 7 :00 h. du matin, le silence doit être respecté. Respectez les autres campeurs.

**ANIMAUX DOMESTIQUES ET AUTRES ANIMAUX.- LES ANIMAUX SERONT AUTORISÉS EN ACCORD AVEC LA DIRECTION.** Dans ce cas certaines règles devront être observées.

- Tout animal domestique ( chat...) devra être identifié avec une plaque spéciale qui vous sera remise à la réception avec le paiement d'une taxe.

**-Les animaux ne seront pas admis dans les BUNGALOWS, MOBIL-HOMES, au supermarché, au bar, au restaurant, à la piscine, aux W.C. et sur les aires de jeux.**

**-Les chiens "Potentiellement dangereux" (Pit bull, rotweiller, dog argentin, bullmastif, staffordshire, dobberman, fila brasileiro ) ne sont pas admis.**

**VOLS.-** La Direction n'est pas responsable des vols, accidents et autres dégâts matériels. **Des coffres forts sont à votre disposition à la réception.**

**VISITES.-** Les visiteurs devront s'identifier à la reception et y laisser une pièce d'identité. Les voitures des visiteurs ne peuvent pas accéder au Camping. Toute visite non communiquée sera créditée au campeur visité.

**PROPRETÉ.-** Les ordures doivent être placées à l'intérieur de sacs noirs fermés dans les endroits prévus à cet effet.

Le jour du départ il est tenu de laisser l'emplacement propre. Laissez votre emplacement comme vous aimeriez le trouver.

**Il est interdit d'utiliser les fontaines publiques pour laver la vaisselle, les animaux ni pour vider ni remplir le WC chimique.**

**ARBRES ET PLANTES.-** Les campeurs sont priés de respecter les plantes. Interdit d'y attacher du fil de fer ou clouer des clous aux arbres.

**CLÔTURES.-** Il est interdit de poser des clôtures de linge ou métalliques supérieures au 40 cm.

**JOURNÉE DE CAMPING.**- Elle finit à 12:00 ( midi ), après cette heure l' addition sera indiscutablement reportée au jour suivant. ( **Dans les bungalows et mobil-homes la journée finit à 10 :00 h le matin.**)

*Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces règles et espérons que vous passerez un bon séjour dans notre camping. Les personnes qui ne respecteraient pas ces règles seront invitées à quitter le camping.*

---

***Les interdictions et/ou limitations établies dans ce document peuvent être modifiées en cas exceptionnels, préalablement pris connaissance et autorisées par l'entreprise, et lorsque cela ne porte pas préjudice aux tiers.***